Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Aménagements routiers à La Rogivue: sécuriser les déplacements et protéger les batraciens

Le marais des Mosses à La Rogivue (commune de Maracon) est un site de reproduction de batraciens d'importance nationale. Lors de leurs migrations, des milliers d'animaux traversent deux routes cantonales et un certain nombre se font écraser. Profitant d'un projet d'assainissement de ces routes, le Canton va y aménager des passages à batraciens. Le coût total des travaux se monte à 3'995'000 francs, soit 2'120'000 francs pour la réfection des routes, que le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil, et 1'875'000 francs pour la construction des ouvrages de protection des batraciens, financés entièrement par des subventions fédérales.

Les routes cantonales 751 et 752 relient La Rogivue, Maracon et Ecoteux à Palézieux-Gare d'un côté et à Semsales de l'autre. Elles datent d'une cinquantaine d'années et n'ont connu qu'un entretien minimum. Longs de 3,37 kilomètres, les tronçons entre Maracon et la frontière fribourgeoise doivent être refaits afin d'adapter leur gabarit, d'assainir leur structure, de consolider les bords de chaussée et de poser un nouveau revêtement. Le coût total de ces travaux se chiffre à 2'120'000 francs que le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil.

Le marais des Mosses à La Rogivue est un site d'importance nationale pour la reproduction des batraciens. Il est situé au nord des routes cantonales 751 et 752 qui constituent un obstacle à la migration. Chaque année, plus de 12'000 batraciens se déplacent du biotope humide de la Broye au marais des Mosses pour se reproduire. Actuellement, des mandataires de la Direction générale de l'environnement, aidés par les volontaires et la protection civile locale assurent chaque année la pose de barrières de protection, la récolte et le déplacement des animaux afin de limiter leur écrasement par le trafic routier.

Le projet prévoit d'aménager des passages à batraciens sur une longueur de 640 mètres sur la RC 751 et de 200 mètres sur la RC 752. L'ouvrage sera constitué de plus de 1500 mètres de caniveaux des deux côtés des routes et de 17 tunnels de franchissement. Les frais d'aménagement de cet ouvrage se montent à 1'875'000 francs. La Confédération a accordé des subventions qui couvrent l'entier des coûts de cet ouvrage qui répond aux objectifs fixés dans le domaine Nature et paysage

2016-2019.

La réfection routière et l’aménagement de passages à batracien ont fait l’objet d’une enquête publique qui n’a suscité aucune opposition. Sous réserve de l’adoption du crédit sollicité, les travaux pourront débuter en 2020.

Un premier ouvrage de protection des batraciens avait été réalisé en 2014 à l’est du marais des Mosses, sur la route reliant La Rogivue à Jordil (FR). Avec ce deuxième aménagement, les batraciens seront mieux protégés dans leurs migrations.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Laurent Tribolet, chef de la division entretien, Direction générale de la mobilité et des routes

TÉLÉCHARGEMENT(S)

EMPD accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 2'120'000 pour financer l'assainissement des RC 751-IL-S et 752-IL-S entre Maracon et La Rogivue et la création d'un passage à batraciens